

L'Agefiph publie son rapport annuel 2020 et les derniers chiffres de l'emploi des personnes en situation de handicap sur fond de crise sanitaire



Bagneux
Lundi 26 avril 2021

—
Communiqué de presse

Le conseil d'administration de l'Agefiph a adopté [le rapport d'activité 2020](#) de l'association le 9 avril dernier. En parallèle, l'Agefiph publie son dernier [tableau de bord national emploi et handicap](#). Si le scénario du pire a été évité, notamment grâce aux amortisseurs sociaux mis en place pendant la crise, les difficultés en matière d'insertion dans l'emploi ont persisté pendant le deuxième semestre 2020.

En 2020, l'Agefiph a engagé 503,4 M€ pour accompagner les personnes en situation de handicap en formation, dans et vers l'emploi, mais aussi pour soutenir les employeurs privés et les entrepreneurs travailleurs handicapés. Dès les premières semaines de la crise sanitaire et en complément des mesures déployées par l'Etat, plus de 26 M€ ont été consacrés en 2020 en réponse aux besoins d'urgence.

Un nombre contenu de demandeurs d'emploi handicapés malgré la crise

A fin décembre 2020, **476 853 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE)** étaient inscrits à Pôle emploi. Ils représentaient alors **7,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi** contre 8,6% un an auparavant. Alors que le nombre global de demandeurs d'emploi a progressé de 5,1% en 2020, le nombre de DEBOE a diminué dans l'ensemble des régions métropolitaines, avec une baisse de 3,8% au niveau national, soit près de **20 000 demandeurs de moins**.

Toutefois, les tendances observées début 2020 se confirment sur le second semestre de l'année et révèlent **un chômage de longue durée persistant pour les personnes en situation de handicap**. Les flux de sortie du chômage ont fortement diminué pour les Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Ainsi, **les reprises d'emploi déclarées à Pôle emploi ont beaucoup plus baissé que pour le tout public** (-24% en un an contre -11%). **La baisse des recrutements s'observe dans l'activité des Cap emploi dont les placements de plus de 3 mois en 2020 ont chuté (-21% par rapport à 2019).**



A fin décembre 2020, 64% des DEBOE étaient en chômage de longue durée, soit une augmentation de 5 points en un an, contre 50% pour l'ensemble des publics.

« Les chiffres du chômage des personnes en situation de handicap sont certes encourageants mais appellent à beaucoup de prudence. Le chômage n'augmente pas mais les entrées dans l'emploi et en formation non plus. Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) en chômage de longue durée continue d'augmenter significativement. Fin 2020, nous comptabilisons près de 129 000 personnes en situation de handicap inscrites à Pôle Emploi depuis plus de 3 ans. Cette réalité est au cœur de nos préoccupations. Nous restons vigilants et mobilisés car nous ne pouvons anticiper l'état de l'économie lorsque l'intensité de crise sanitaire diminuera » souligne Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph.

L'Agefiph agile et réactive pendant la crise

Face à cette situation et pour aider un public qui reste particulièrement concerné par les risques sanitaires et professionnels liés à la pandémie, l'Agefiph s'est immédiatement mobilisée dès le début du premier confinement. Avec ses partenaires **et dans un dialogue renforcé avec l'État**, elle a mis en œuvre **des mesures exceptionnelles et des aides spécifiques d'urgence** (prolongées jusqu'en décembre 2021 pour certaines) pour couvrir les principaux besoins de ses bénéficiaires. **26,4 M€** ont ainsi été engagés pour :

- **Permettre l'adaptation des postes de travail des personnes en situation de handicap** : aménagement des situations de télétravail, surcoûts liés aux équipements spécifiques comme les masques transparents inclusifs, etc. ;
- **Assurer la continuité et la relance de l'activité** : aides et accompagnement des travailleurs indépendants, aide de sécurisation du parcours des personnes en situation de handicap en formation, des apprentis, des alternants, appui à la mobilité en environnement Covid, action de veille auprès des salariés handicapés et des entreprises, etc. ;
- **Apporter un soutien psychologique** avec une ligne téléphonique réservée à un public susceptible d'être plus fortement impacté (personnes plus fragiles, plus isolées, etc.).

En parallèle, **l'Agefiph a soutenu les réformes engagées par l'État** en matière d'emploi et de handicap, comme :

- **La réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)**, 2020 étant la dernière année au titre de laquelle l'Agefiph a été en charge de la gestion de la collecte ;
- **La réforme et le développement de l'apprentissage**, en mobilisant notamment les Ressources Handicap Formation au profit d'une meilleure accessibilité des CFA et en proposant des aides complémentaires à celles de l'Etat ;
- **La construction d'un service public de l'emploi inclusif** par la mise en place d'une offre de service unique, sur un même lieu, portée par Pôle emploi et Cap emploi.



En 2020, l'Agefiph a assuré une continuité de service, malgré le contexte, et s'est aussi attachée à accélérer la simplification de l'accès à ses aides et services, sous forme digitale notamment. L'année écoulée a aussi été celle de **la mise en place d'un nouveau rendez-vous qui fait déjà référence : l'Université du Réseau des référents handicap (URRH), de la conclusion et du renouvellement de partenariats importants** (convention cadre avec l'État, Pôle Emploi, le FIPHFP et Chéops ; conventions avec l'APEC, le FIPHFP, Unis-Cité, le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, AFTRAL, la FEP), ainsi qu'avec de nombreux partenaires et entreprises sur les territoires.

« L'Agefiph a montré toute la puissance de son agilité et de sa réactivité pour répondre à la crise et continuer à être aux côtés de ses bénéficiaires dans un contexte inédit. Elle est depuis sa création un acteur de référence de l'emploi et du handicap. En 2020, elle a su compter sur une stratégie solide et réaffirmer son positionnement pour aider au développement de politiques d'emploi et de formation inclusives ».
souligne Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph.

Le rapport d'activité 2020 en chiffres

L'Agefiph a financé en 2020 des actions destinées au maintien, à l'insertion dans l'emploi, à la formation, à la mobilisation des entreprises, des acteurs de l'emploi et de la formation ou encore en faveur de l'innovation et de la recherche à hauteur de **455,4 M€** (hors budget de fonctionnement), **soit 7 M€ de plus qu'en 2019.**

Ces financements ont notamment permis :

- 60 023 placements par les Cap emploi dans le secteur privé ;
- 17 595 maintiens réussis dans l'emploi dans le secteur privé (Cap emploi et dispositif Comète) ;
- 3 540 entrées en alternance ;
- Le soutien à la création de plus de 3 099 entreprises ;
- 39 059 actions de formation ;
- 1 800 entreprises supplémentaires accompagnées par le biais de son offre de conseil et d'accompagnement aux entreprises.

Les mesures exceptionnelles ont contribué à :

- 6 035 aides de soutien à l'exploitation ;
- 17 200 heures de diagnostics de sortie de crise pour relancer l'activité ;
- 1 014 aides soutien aux alternants ;
- 8 529 bénéficiaires de l'aide exceptionnelle au parcours de formation ;
- 5 581 bénéficiaires de l'aide exceptionnelle à la mise en place du télétravail et financement des équipements spécifiques de prévention.



Pour consulter le rapport d'activité 2020 de l'Agefiph :

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-04/Rapport_d%27activit%C3%A9_2020_Agefiph.pdf

Pour consulter le dernier tableau de bord « Emploi et chômage des personnes handicapées » de l'Agefiph :

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-04/TB%20emploi-ch%C3%B4mage%20national%202020.pdf>

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96